



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable

Luxembourg, le 16 DEC. 2021

Madame Karin Jakoby  
68/4, Luxemburgerstrasse  
**B-4780 St. Vith**

**N/Réf.: 101335**

**V/Réf.: 8.13 N° 557/21**

Madame,

En réponse à votre requête du 6 octobre 2021 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour une coupe d'urgence pour cause de bostryche sur des fonds inscrits au cadastre de la commune de TROISVIERGES: section F de TROISVIERGES (hinter Ehschlick), sous les numéros 770/2284, 770/3179, 770/3180, 770/3181 et 770/3182, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

1. Le déboisement sera réalisé sur des terrains inscrits au cadastre de la commune de Troisvierges, section F de Troisvierges, sous les numéros 770/2284, 770/3179, 770/3180, 770/3181 et 770/3182, au lieu-dit « hinter Ehschlick », conformément à la demande soumise.
2. Le déboisement se limitera à une superficie de **194 ares**.
3. Dans un délai de 3 ans, il faut procéder à la reconstitution d'un peuplement forestier par plantation, semis ou régénération naturelle, après avoir demandé conseil préalablement au préposé de la nature et des forêts.
4. Le préposé de la nature et des forêts (Mme. Martine Zangerlé, tél : 621 202 147) sera averti avant le commencement des travaux de déboisement.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

Contre la présente décision, un recours en annulation peut être interjeté auprès du Tribunal Administratif. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un délai de 3 mois à partir de la notification de la présente décision par requête signée d'un avocat à la Cour.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,  
du Climat et du Développement durable

  
Mike Wagner

Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement NORD
- Commune de TROISVIERGES

cn@mev.etat.lu

Tél. (+352) 247-86811

Adresse postale:  
L-2918 Luxembourg

www.emwelt.lu  
www.gouvernement.lu

enlever le 19.03.22